BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 15 avril.

[illegible] a été très calme aujourd'hui [illegible] s'élèvent à peine à 1400 balles [illegible] transactions importantes.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]	@10	Middling fair	14½ @ 14¾
[illegible]	@ 11¼	Fair	14¾ @ —
[illegible]	@ 12¼	Fully fair	— @ —
[illegible]	@ 13¼	Good fair	— @ —
[illegible]	@ 13¾	Good fine	— @ —
[illegible] Middling 14	@ 14¼		

[illegible] boucauts à des conditions particulières.

[illegible] Environ 300 boucauts aux prix antérieurs [illegible].

MÉLASSE.—250 barils à 65@60 cts le gallon de bon [illegible].

[illegible] 1000 barils du Tennessee [illegible] supérieure et [illegible].

[illegible] de qualité très ordinaire à $5 25 le [illegible].

MAIS.—[illegible] 200 de mélange à 65 cts, [illegible].

[illegible] à 64 cts et 1000 à 64 [illegible].

[illegible] Vente de 150 barils mess à $22 50. Les [illegible] demandent $23 du baril.

BACON.—250 boucauts à 11@11½ cts les plats [illegible].

[illegible]

[illegible] ordinaire à 25@25½ cts et 400 [illegible].

[illegible] sacs Rio à [illegible] et 1000 à 11 cts [illegible].

[illegible] TÉRÉBENTHINE—50 barils à 50 cts la [illegible].

[illegible] Nous cotons : Sterling [illegible]. France, 5f 20 à 5f 25. [illegible] New-York, à 60 jours, 1½ à 1¾ pour [illegible] Traites à vue sur New-York, ¼ [illegible].

[illegible] de coton pour Liverpool à ¾ d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

[illegible] Morgan, Place, Galveston et In[illegible]

[illegible] Nelson, Apalachicola

[illegible] Liverpool

[illegible] McIntyre, Bordeaux

[illegible] Blessé, Belize

[illegible] Kittler, Mobile

[illegible] Harmony, Peterson, Tampico

[illegible] Mobile

[illegible] St Pierre, Martinique

[illegible] Wilson, Cardenas

Arrivés hier.

[illegible] Forsyth, Philadelphie

[illegible] Bradford, Boston

[illegible] Sayer, Santa La Grange

[illegible] steamboats sur la partie [illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible] Boston

[illegible] New-York

Liste des bateaux à vapeur partant Aujourd'hui.

[illegible]

Departs des steamers pour l'Europe.

[illegible] New-York pour Liverpool

[illegible] Southampton, Brême, Anvers, Liverpool, Havre [illegible]

HARMON DOANE, Agent.

Assurance sur la Vie, contre l'Incendie, les risques des rivières et de la mer.

No 18, rue du Camp, Nouvelle-Orléans

LA VIE.

Bureau de la succursale, à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] *de Philadelphie.*

Charte perpétuelle.

$1,393,766 34

[illegible]

La Compagnie d'Assurance

[illegible] DE LA VIRGINIE.

[illegible]

HARMON DOANE, [illegible] No 18 rue du Camp

[illegible] de la dette Consolidée Nouvelle-Orléans.

[illegible]

CHAS. M. WATERMAN, Maire. [illegible]

Sources minérales de l'Amite.

Paroisse Livingston, Le.

M. [illegible]

Pommade pour faire pousser les cheveux.

Mme JOURDAN,

[illegible] *entre Bourbon et Dauphine,*

[illegible]

TEINTURERIE NOUVELLE	rue Royale No 294 entre St-Philippe et Ursulines

H. BARBIER.

Elève de la Manufacture Impériale des Gobelins.

Teintures et apprêts perfectionnés par les [illegible]

Peinture et restauration à neuf avec l'é[illegible]

Blanchissage de toutes sortes d'étoffes [illegible]

Teinture [illegible]

Spécialité pour le dégraissage et nettoyage [illegible] robes, châles, manteaux, [illegible] redingotes, habillements [illegible]

M. Fs HAMEL, fleuriste, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs les amateurs de plantes [illegible] No 71 rue de Chartres, entre Iberville et Bienville.

EAU DE BLADON.

Le soussigné a conclu un arrangement qui lui permettra d'avoir toujours de L'EAU DE BLADON sortant des sources de MM. Conner & Wooten, propriétaires. Etant leur seul agent à la Nlle.-Orléans, il a l'honneur d'annoncer aux pharmaciens et au public qu'il est prêt à vendre de cette eau par baril ou dame-jeanne aux prix des propriétaires. Il la garantira toujours fraîche.

JAMES SYME, pharmacien, encoignure Canal et Carondelet

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 16 avril 1857.

La représentation de LE TROVATORE, grand opéra en 4 actes, de Verdi.

Théâtre St-Charles.

Jeudi soir, 16 avril 1857.

Les Ravel et les *Martinetti*.—Seconde représentation de MAZULME, pantomime.—Première représentation de LA PUCE.—Evolutions sur deux cordes tendues perpendiculairement.

Théâtre de la Gaîté.

Jeudi soir, 16 avril.

La Grande Troupe Italienne de Signor CORRADI SETTI, composée de 35 artistes distingués, jouera pour la seconde fois à la Nlle-Orléans, dans le grand opéra de Verdi,

ERNANI.

Vendredi soir,—IL TROVATORE.

Avis.—Les entrées de faveur sont entièrement suspendues, excepté celles de la Presse.

Prix d'entrée :

Loges particulières, chacune	$6 à $15
Première et Parquet	1 50
Cercle	1 00
Troisième Cercle	50
Personnes de couleur	75

Avis—On peut retenir des places pour une ou les quinze représentations. Le contrôle est ouvert tous les jours, de 9 heures et demie du matin à 4 heures de l'après-midi. 16 av

Amphithéâtre et Musée

DE SPALDING ET ROGERS,

Encoignure St Charles et Commercial Place.

Les Jeunes comédiens de Marsh, formant une troupe de quarante-trois petits acteurs.—51me représentation.

CE SOIR, 16 avril,

Bénéfice de Mlle WALDO et de ses deux sœurs.

Seconde représentation de BEAUTY AND THE BEAST.—Le spectacle se terminera par THE INVINCIBLES.

Prix d'entrée, 50 cts. pour toutes les parties de la salle; pas de moitié prix.—Loges de gens de couleur, de $2 à $6; pour une place, 50 cts.

☞ Les sièges sont retenus deux jours à l'avance. Le bureau est ouvert à 10 heures précises.

☞ Représentation tous les SAMEDIS, A MIDI.

Musée de M. Troyes.

GALÉRIE DE TABLEAUX.

Vues de l'Orient.—La mer Morte, &c., &c.

Ces chefs d'œuvre de peinture sont actuellement exposés au cabinet de lecture de la salle des Odd-Fellows, et les recettes seront exclusivement consacrées à un but charitable.

A part leur mérite artistique, ces peintures se recommandent, par leur mérite même, à tous les disciples du Christ.

Heures d'exhibition—de 10 heures A M à 10 P M.
Prix d'entrée—50 cents. 15av

Le célèbre et magnifique

PANORAMA DE LA CALIFORNIE

DU CAPT TODD

Sera exposé à l'ARMORY HALL, No 87 rue du Camp, à partir de lundi soir, 13 avril, à 7 heures et demie.

Le **mercredi** et le **samedi** après midi, à 3 heures.

C'est une occasion pour les personnes qui désirent les scènes de la terre de l'or—les privations et les misères de ceux qui cherchent la fortune.

☞ Pour plus de détails, voir les petites affiches.

Le plus beau spectacle de la saison.

Musée de Vannuchi,

No 107, rue St-Charles.

DERNIER MOIS.

Allez voir son nouveau et magnifique groupe, LE JUGEMENT DU CHRIST.

Composé de trente-cinq statues de grandeur naturelle, mues par la machine, le fruit d'un immense travail.

Il y a également dans ce bel établissement les célèbres groupes suivants :

LA CÈNE, composée de treize statues;
LA CHAMBRE MORTUAIRE, quatre figures;
LES HÉROS DE LA CRIMÉE et les MONARQUES DE L'EUROPE, de six statues chacun.
WASHINGTON TRAVERSANT LE PONT à Trenton, composé de seize statues.

Et vingt sept autres statues de personnages célèbres.

Un grand nombre de cosmoramas, de curiosités, &c.

☞ Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

☞ Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants et les domestiques paient moitié prix. 10 av

Avec l'autorisation de la M. W. Grand'Loge de la Louisiane,

L'anniversaire des I. O. O. F. des Etats-Unis sera célébré par un

Grand Bal paré et masqué,

AU ODD-FELLOWS HALL,

LUNDI 27 du courant (l'Anniversaire étant le dimanche 26).

La salle sera magnifiquement décorée avec les bannières des différentes Loges et les emblèmes de l'Ordre.

Directeurs :

Geo W Race, grand maître élu; Edward Pilsbury, grand maître, Howard Millspaugh, député grand maître, Auguste Baque, grand gardien, Henry G Stetson, James Stockton, John Crickard, Charles N Emerson, H Williams, George W Shaw et Thomas H Shields, passés grands maîtres; James O Nixon, passé grand représentant; [illegible]

☞ Le professeur Vegas a eu l'obligeance de s'offrir comme directeur et chef d'orchestre.

Comité d'invitation—Comité de réception et commissaires.

☞ On peut s'adresser, pour les invitations pour les dames, à l'un des membres du comité, ou à M. Taquino, au bureau de la salle de bal, entrée par la rue Lafayette. Le comité se réunira et recevra les demandes tous les mardis, jeudis et samedis qui précèderont le bal. Personne ne sera admis sans un billet d'invitation.

Les personnes qui n'appartiennent pas à l'Ordre, pourront se masquer ou se travestir; mais les masques sont priés de se présenter non masqués, avec les insignes du rang qu'ils ont atteint dans l'Ordre.

Toutes les personnes masquées seront priées, par le comité de réception, de se démasquer avant d'entrer dans la salle.

☞ Prix du billet : $5.—A s'adresser par les directeurs ou par le secrétaire, au bureau de la Salle, au magasin de MM. Fell & Stetson, no 44 rue du Camp, à la librairie de J C Morgan, Exchange Place, à côté du bureau de Poste. 10 av—jusq 27

BAL TRAVESTI D'ENFANTS

Au Odd-Fellows Hall.

M. J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son romantique et donner un bal d'enfants aura lieu VENDREDI, 24 du courant, au Odd Fellows Hall. Ses élèves danseront en cette occasion les nouvelles danses à caractère pour les enfants, et pour la seconde fois au Odd Fellows Hall, le nouveau quadrille du Lancier et la danse de Mayo pole.

☞ Le bal commencera à 7 heures et demie du soir et se terminera à 10 heures, puis viendra le bal des jeunes gens.

Prix d'entrée :

Pour les dames et les enfants qui ne sont pas élèves .... Entrée gratuite.
Pour les messieurs .... $1 50.
Pour les élèves .... Entrée gratuite.

Les dames et les enfants qui désirent avoir des invitations, sont priés de s'adresser à M. Vegas, au Odd Fellows Hall. Les billets pour messieurs sont à vendre aux magasins de musique, et au bureau de la salle, le soir du bal.

On ne sera pas admis sans le billet qui devra être présenté à la porte. 6av—jusq 24

AVIS.

BUREAU DU VERITAS LLOYD FRANÇAIS.

Le soussigné ayant été nommé inspecteur spécial pour la ville de la Nouvelle-Orléans et les environs, par le Bureau du Veritas ou Lloyd Français, est prêt à inspecter les navires, pour la classification, d'après les règlements de ce Bureau.

La grande circulation du Veritas et la grande influence qu'il exerce non seulement sur le continent d'Europe, mais encore en Angleterre, aux Indes et en Chine, doivent engager tous les propriétaires de navires à les faire inscrire exactement dans ses colonnes.

On peut se procurer (sans frais) des exemplaires des règlements ainsi que le tableau des prix d'inspection et de certificats, en s'adressant au bureau du soussigné, encoignure des rues Camp et Commune, au-dessus du Bureau du Sun Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 26 janvier 1857.

28 jan—3m RICHARD L. ROBERTSON

BOUILLOIRE A VAPEUR DE FOWLER.

Patentée le 30 septembre 1856.

Cette bouilloire permet de faire une grande économie de combustible, occupe très peu de place, se nettoie elle-même, se répare facilement et ne coûte pas plus que la bouilloire ordinaire.

Nlle-Orléans, 5 décembre 1856.

Je certifie que nous nous servions jusqu'ici des bouilloires à deux cylindres, de 22 pieds de long et 34 pouces de diamètre, pour faire fonctionner une presse à coton de Tyler de 36 pouces. La consommation de charbon était de douze barils par jour. Nous nous servons maintenant d'une des bouilloires à vapeur patentées, de M. D. H. Fowler; elle fait parfaitement l'ouvrage et ne consume que cinq barils de charbon par jour, ce qui est une économie de près de 60 pour cent. Je la considère comme la bouilloire la plus économique qu'il y ait en ce moment et je crois qu'il est de l'intérêt de ceux qui se servent de la vapeur de l'adopter. Les personnes intéressées à économiser le combustible peuvent se convaincre de ce fait en venant au "Lower steam Cotton Press" où la bouilloire fonctionne aujourd'hui.

H. STREAM.

Je partage entièrement l'opinion de M. Stream, ingénieur de la compagnie. J'ai mesuré la quantité de charbon qu'il a fallu pour faire fonctionner la bouilloire. F. J. FORSTALL,

Secrétaire du "Levee Steam Cotton Press"

☞ Pour les détails relativement aux droits individuels et aux droits de fabriquer et de vendre pour d'autres Etats, s'adresser au soussigné, à sa manufacture de bouilloires, No 171, rue Baronne, où l'on fait des bouilloires de toute espèce sous le plus bref délai.

28 mar—3m DAVID H. FOWLER.

OFFICIEL.

Bureau des commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1857.

Attendu qu'un acte intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nlle Orléans", approuvé le 23 février 1852, et un acte supplémentaire audit acte approuvé le même jour, autorise et accorde le pouvoir à ce Bureau d'émettre et de vendre des bons de la ville de la Nlle Orléans n'ayant pas plus de quarante ans à courir, avec intérêt, payables à tels endroits désignés par les commissaires et les acquéreurs, le produit des bons ainsi vendus devant être consacré au paiement des dettes de l'ancienne corporation des différentes municipalités et de l'ancienne ville de Lafayette.

Avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 16 avril prochain (1857) à midi, pour la vente de soixante-cinq bons, de mille piastres chacun, ayant trente-cinq ans à courir, à partir du 1er janvier 1857; lesdits bons portant six pour cent par an, payables semi-annuellement dans la ville de New York.

Les propositions devront être adressées à O. De Buys, secrétaire, et endossées "Propositions pour la vente de bons."

CHAS. M. WATERMAN, maire.
THOS. THEARD, contrôleur.
ADAM GIFFEN, trésorier.
L. H. PLACE, Président du comité de finances.
N. E. BAILEY, Président du Comité des finances, Conseil des Aldermen-Assistants.
O. DE BUYS, Secrétaire

16 mars—30

Librairie Classique et Religieuse.

MICHON & DESPORTES,

200......... *Rue Royale* 200

Livres pour le Carême.

Paroissien romain très complet, approuvé par Mgr le cardinal-archevêque de Bordeaux, et par Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans.

CONDUITE POUR LE CARÊME.
MOIS DE St-JOSEPH.
CHEMIN DE LA CROIX.
QUINZAINE DE PAQUES.

Un immense assortiment de Bouquets pour autels, de l'apprêt et d'apprêts pour fleurs artificielles.

13 mar—

SANGSUES.—SANGSUES

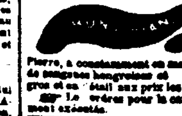

Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, No 173, entre Toulouse et St-Pierre, à constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et [illegible]. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

☞ Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

En débarquement du brick [illegible]:
25 barriques vin rouge de Burgasse,
50 caisses Vermouth, Noilly Prat & Co,
10 do do do Sarrazin, Chappar & Co,
10 do do bile vierge.
A vendre par S. TALAMON,
9av 151 rue Royale

AVIS.

La goélette française FRANÇOIS ARAGO, capt. [illegible] Pierre, partira [illegible] pour le Havre touchant seulement à la Havane, du 1er au 5 mai prochain.

Il ne pourra prendre qu'un nombre limité de passagers, environ 30 de 1re classe $160
24 de 2e do 140
20 d'entrepont (fourniture de l'équipage). 120

S'adresser pour passage à Ed. DUPASSEUR & Co, 8av Pour fret à J. P. WHITNEY & Co.

Jour de départ, JEUDI 16 AVRIL, à 8 heures A. M.

Compagnie des steamships du Sud.

POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA.—Ligne de la malle des Etats-Unis.—Le nouveau et magnifique steamship CHARLES MORGAN, commandant Henry Place, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à HARRIS, MORGAN & Co, Au bas de la rue Julia.

Les steamships de cette ligne paieront dorénavant le déchargement de marchandises de Powderhorn à Lavaca. Les expéditionnaires doivent se pourvoir d'un connaissement de cette ligne de steamers : il n'en sera pas signé d'autre. 13 av

Jour de départ : DIMANCHE 19 AVRIL, à 8 h. A. M.

Compagnie des steamers du Sud.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.—Ligne de la Malle des Etats-Unis.—Le nouveau et magnifique steamship MEXICO, commandant W. Rathburn, partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord ou à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Les steamships de cette Ligne paieront dorénavant le déchargement de marchandises de Powderhorn à Lavaca. Les expéditionnaires devront se procurer les connaissements du steamer; il n'en sera pas signé d'autres. 14 av

Départ pour la Californie.

Jour de départ : LUNDI, 20 avril, à 8 heures précises du matin.

Pour la Californie via la Havane, Aspinwall et Panama.—Le steamer PHILADELPHIA, capitaine A. G. Gray, partira du son wharf, vis à vis la rue St Joseph, comme il est dit ci-dessus, avec les passagers et les malles des Etats-Unis. Il se rendra à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship JOHN L. STEVENS. Les jours de départ auront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, de ce port via la Havane. On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de

8 av ARMSTRONG, HARRIS & CO. 43, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des E.-U.

Jour de départ : LUNDI, 20 avril, à 8 heures précises du matin.

POUR NEW YORK, CHARLESTON, KEY WEST et la HAVANE.—Pour New York par la voie de la Havane. Le magnifique vapeur PHILADELPHIA, commandé par le capitaine A. G. Gray, partira du wharf situé au pied de la rue ST-JOSEPH pour New-York, par la voie de la Havane, dimanche, 5 avril à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers. Le steamer se reliera, à la Havane avec le steamer ISABEL, pour Charleston, via Key West. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.

8 av JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents

Passagers de chambre pour New-York. $25 00.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS

Une fois par semaine.

Les nouveaux et magnifiques steamers

AUGUSTA,	1500	do	do	M. S. Woodhull,
FLORIDA,	1300	do	do	Isaac Crowell,
ALABAMA,	1300	do	do	G. R. Schenck,

PARTIRONT DE SAVANNAH TOUS LES SAMEDIS.

Ces trois steamers comptent parmi les plus grands de la côte et il n'y en a pas qui les surpasse sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du comfort. Ils font le voyage en cinquante à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés, prudents et polis. Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New York.

Passagers de chambre pour New York $25
do d'entrepont do 8

AGENTS :
PADELFORD, FAY & co., à Savannah.
SAM'L L. MITCHILL, 13, Broadway N. Y

☞ **Jour de départ—tous les mercredi et dimanche, de l'extrémité du chemin de fer des Opelousas.**

Ligne de steamships du chemin de fer des Opelousas et de Vanderbeit.

Par la voie de la baie de Berwick—En 24 heures.

Le steamship GALVESTON, commandant David Wilson, partira de l'extrémité du chemin tous les mercredi et dimanche, à l'arrivée du train du matin, pour Galveston directement.

Le bateau se reliant avec le train part du débarcadère du ferry, en face de la Place Jackson, à 8 heures du matin.

Pour passage jusqu'à Galveston, s'adresser au bureau du chemin de fer, au coin des rues St. Pierre et Levée, en face de la Place Jackson.

Cette ligne prendra du fret pour Galveston, au débarcadère de la Compagnie, au pied de la rue St. Louis, aux taux des steamers.

9 avril— A. BESEGER, Vice Président

Passage pour le Havre via Liverpool

Partant le 1er mai.

Le navire am. de 1re cl. Wm. D. PRESCOTT, capt Batchelder, très fin voilier, partira comme ci-dessus, et prendra des passagers de seconde chambre et d'entrepont, qu'il reexpédiera par steamer, à ses frais, de Liverpool au Havre, le trajet s'effectue en 36 heures. Pour plus amples renseignements, s'adresser à bord, poteau No 36, Troisième District, ou à

14 av BAXTER, LOVELL & Co

BORDEAUX.—La barque am. A. C. ADAMS, 1re c., capt. Hemingway, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage s'adresser à

11av BAXTER, LOVELL & Co

POUR BORDEAUX.—Le navire français LOUISIANE, capitaine Jule de Beaudéjour, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour complément de fret et passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

14 avril V. & E. MAIGNAN, 20 rue St Louis

BRÊME—Le navire brêmois ADOLPHINE, 1re c., capt. Megerdierck, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage, beaux emm., s'ad. au capitaine.

LE HAVRE—Le nav. am. SHAWMUT, 1re c., capt. Higgins, partira incessamment. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & CO.

Pour passage (excellents emménagements) s'adresser au capitaine, à bord. 9av

BORDEAUX—Le brick am. J. McINTYRE, 1re c., capt McIntyre, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

LIVERPOOL—Le nav. am. NORTH AMERICAN, 1re c., capt. Clark, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

GÊNES—Le nav. am. CAMDEN, 1re c., capt. Bolles, partira sous peu. Pour reste du fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

LIVERPOOL—Le nav. am. SHAKSPEARE, 1re c., capt. J. W. Norcross, partira incessamment. Pour reste de fret s'adresser à

8av BAXTER, LOVELL & CO

ANVERS—Le nav. am. ASHLAND, 1re c., capt. Moore, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage, s'ad. à bord : 2e Dist. 3 avril

BERGEN (Norvège)—Le brick norwégien AUGUSTE, capt. Berg, partira sous peu. Pour fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co.

BORDEAUX.—La barque clip. am SEA BREEZE, 1re classe, Capt Mayo, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

1avril BAXTER, LOVELL & Co.

GLASGOW—Le navire am. ROME, 1re classe, Capt. Lincoln, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

1avril BAXTER, LOVELL & Co.

LIVERPOOL—Le nouveau nav. am. MASSINA, 1re c., capt. Bolls, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

30 mars BAXTER, LOVELL & Co.

LE HAVRE—Le nav. am. SETH PRAGUE, 1re c., capt. Melcher, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à

19 mars BAXTER, LOVELL & Co

ANVERS—Le nav. am. MORTIMER LIVINGSTON, 1re c., Capt. Sanson, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & CO

Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à Baxter, Lovell & Co. ou à bord, poteau No 36, 1er District. 17mars

Fruits au jus.—60 caisses fruits assortis au jus, attendues par le navire Our Union, de Bordeaux et à vendre par

27jav O. VALETON & Co, 25, Tchoupitoulas.

Fromage—25 caisses fromage forme d'ananas, en débarquement du navire Logan.

Riz—40 tierçons riz de la Caroline, en débarquement du navire Harriett et Frances;

Pommes séchées—200 barils pommes du nord, en magasin;

Pêches séchées—100 barils pêches du nord, en magasin;

Fèves—100 barils fèves blanches du nord et de l'est, en magasin;

Pois de la Caroline—500 sacs pois de la Caroline du Sud, en magasin;

Pommes de terre—200 barils pommes de terre du nord, en magasin;

Pois fendus—50 barils, demi et quarts de barils, constamment en magasin;

Pois du Canada—50 barils, en magasin;

Fèves rouges—50 barils, en magasin.

A vendre par DONNELLY, BEZZINA & CO, 11av 63, Tchoupitoulas

En débarquement du navire Louisiane, de Bordeaux :

44 barriques vin rouge pour famille
20½ cognac
50 caisses fruits au jus
250 faux cercles de 5, 6, 7 pieds
30 paquets osier fendu
60 caisses fruits assortis à l'eau de vie
23 do cerises do
A vendre par BRUTE & GRIMA,
11 av 72 rue Gravier

G. LAVIE,

21, rue St. Charles.

Une grande partie de son assortiment d'objets de fantaisie venant d'être déballés, annonce à ses clients qu'il vendra au plus bas prix les articles suivants :

Porte monnaie de fantaisie et unis,
Porte-cigares do do,
Sacs, Cabas, bourses, boîtes à ouvrage,
Trousses de voyage, nécessaires, boîtes à odeurs et pour toilette,
Boutons de manchettes en or et imitation,
Couteaux et ciseaux fins, outils à ongles, etc.,
Cannes et parapluies,
Bronzes, porcelaines, cristaux, etc,
Parfumerie fine,
Brosses et peignes de toutes sortes,
Miroirs de toilette,
Carabines et pistolets Flobert, capsules,
Cartes à jouer, très fines,
Papier à lettres, plumes, etc. 24 nov

Thomas C. Payan & Co

No 74, RUE DU CANAL.

Manufactures : Nos 118 et 120, rue Duane, New-York.

Et Nos 109 et 111, rue Broad, Newark, New-Jersey.

Viennent de recevoir par les vapeurs Black Warrior, Philadelphia et Cahawba, et recevront par chaque voyage de ces paquebots, un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturées expressément pour ce marché, et à vendre à très bon marché pour du comptant ou son équivalent.

VÊTEMENTS POUR HABITATIONS.

Capots et pantalons en Kersey, pardessus en couverte, bleus et fantaisie, paletots, sacs, burnous avec capuchon, pour hommes, en drap-pilote, castor, poil de chèvre; pantalons en casimir gris, bleu et noir; gilets de domino gris, en casimir noir, castor, gris de fer, bleu et clair; chemises en flanelle [illegible]

[illegible]

CHARBON de bois pulvérisé—15 boucauts, en magasin et à vendre par X LAMBERT,

NOUVELLE INJECTION SAMPSO

HYGIENIQUE, PRESERVATRICE, GUERIT en TROIS JOURS, maladies nouvelles et Chroniques même les plus rebelles au Copahu, Cubèbe et Nitrate d'argent. 15 années de succès en France et à l'Etranger garantissent son efficacité. Traitement peu dispendieux, facile à suivre en secret, en voyage, dans toutes les saisons et dans tous les climats. Dépôt général à Paris : SAMPSO, ph. 40, rue Rambuteau. Prix du flacon (à Paris) 4 fr. Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez ED. GUILLOT, droguiste, 148, rue Royale. A New-York, chez M M. FOUGERA, Pharmaciens, 30, North William street, et dans les principales pharmacies d'Amérique.

A New-York, chez MM. FOUGERA, ph 30, North William st. — A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, 148 rue Royale.

SIROP DE CLERAMBOURG.

DELONDRE, Pharm. rue St-Honoré, à Paris.

Ce sirop est conseillé depuis 1788, par les premiers médecins de Paris dans toutes les affections de poitrine, telles que RHUMES, CATHARRES, ASTHMES, COQUELUCHE, TOUX NERVEUSES ou SANGUINES, 1 fr. et 2 fr. 75. PATE BECHIQUE faite avec ce sirop pour prendre dans le courant de la journée et la nuit. La boîte 1 fr. 25.—A New-York chez M. Leroy, pharmacien.—Nouvelle-Orléans chez M. E. Guillot, rue Royale 148

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS.

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT.

PHARMACIE BRIANT, RUE SAINT-DENIS, 137, A PARIS.

Ce SIROP tout SPECIAL pour la GUERISON prompte des maladies ci-dessus énoncées, est prescrit depuis plus de 30 ans, avec un succès que rien ne dément, par les plus célèbres médecins, membres de l'académie de médecine et professeurs de la Faculté de Paris, et notamment par MM. FOUQUIER, DUBOIS, GUERSANT et autres. L'illustre VAUQUELIN l'honorait de son suffrage.

BREVETÉ, *après examen* fait par MM. Thénard, Darcet, Gay-Lussac et Arago, membres de l'Institut de France. L'académie royale de médecine de Paris l'a reconnu toutes les propriétés des sirops pectoraux.—Tout récemment, MM. Chevallier, O. Henry et Lecanu, célèbres chimistes appelés en cour impériale à faire un rapport sur le SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE de BRIANT, ont déclaré : *que ce sirop est préparé avec des principes extractifs retirés de plantes jouissant de propriétés adoucissantes et calmantes qui le rendent propre à l'usage pour lequel il a été composé.*

On emploie ce sirop toujours avec un égal succès dans les maladies qui dérivent de toutes les IRRITATIONS et INFLAMMATIONS, comme CATHARRES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHE, DYSSENTERIES, etc., etc.

N. B.—Tout flacon de ce sirop, s'il n'est pas contrefait, sort de la pharmacie Le Lamouroux et Pagel, et l'étiquette porte la signature Briant leur prédécesseur. Le verre, qui est vert, porte les cachets réunis : Verrerie de Masnières et Briant à Paris. L'étiquette est imprimée par MALTESTE. La capsule fabriquée par DUPRÉ est au cachet BRIANT. Enfin, un imprimé portant les mêmes cachets et signatures, accompagne toujours chaque flacon.

DEPOTS à NEW YORK, chez MM. Fougera, pharmaciens, 30, North William street, et chez M. Leroy, pharmacien, 771, Broadway. A la NOUVELLE-ORLEANS, dans toutes les pharmacies et plus particulièrement chez M. Edouard Guillot, 148, rue Royale, et chez M. Ducouso, droguiste, 39, rue de Chartres. A MEXICO, chez MM. E. Maillefert et Cie., droguistes.

VIN ANTI-GOUTTEUX ET ANTI-RHUMATISMAL DE A. D'ANDURAN

Médecin-Pharmacien, à la Rochelle, France,

C'est après de longues expériences que l'auteur est parvenu à composer ce remède aussi doux qu'efficace et dont l'action est aussi sûre et peut-être plus encore que le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes. Il suffit d'en prendre une cuillerée matin et soir, pendant deux ou trois jours, pour voir disparaître les accès de goutte les plus forts. Le traitement du rhumatisme demande à être continué plus longtemps.—Prix du flacon, avec le mémoire qui l'accompagne : 10 francs.—**Avis.** Les demandes en gros peuvent être adressées à M. H. GAILLARDET, 13 Franklin street, *New York.*

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, de qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules,* etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. *Dehaut* pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 148.

Dépots à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Avis à MM les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

UN DEPOT CENTRAL ET UNIQUE de NOS PILULES est établi, pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez M. EDOUARD GUILLOT, droguiste, 148, rue Royale. Pour la vente *au détail* chez MM. ESPINOLA & CIE., et dans les principales pharmacies de la *N.-Orléans*

VÉRITABLE LE ROY

PARIS. — Rue de Seine, 51. — PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies, causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une Instruction de 12 pages, à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé, aussi ne saurions-nous trop recommander de bien l'étudier avant de commencer le traitement. Mais, comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VÉRITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit :

— Ne devront être considérées comme VÉRITABLES que les FIOLES d'un quart de litre, sortant de la PHARMACIE COTTIN, accompagnées d'une NOTICE indiquant le traitement et représentant : 1° Les mots Pharmacie Cottin, en relief sur le verre et le cachet. — 2° Une étiquette imprimée sur un fond guilloché de jaune, laissant ressortir en blanc les mots : PURGATIF LE ROY, avec ma signature à la main et la griffe Le Roy. — 3° Enfin et N. B. Toutes les bouteilles portent, entre le bouchon et le papier bleu supportant mon cachet, une étiquette imprimée en jaune avec les griffes LE ROY, COTTIN et SIGNORET, et sur celle de Cottin le TIMBRE IMPERIAL du gouvernement français.

AVIS. LES VERITABLES **PILULES** ET **BOLS** du chirurgien LE ROY, qui ne se trouvent aussi que dans la PHARMACIE COTTIN, devront présenter des étiquettes offrant les mêmes caractères distinctifs.

N. B.—Les personnes qui ne se trouveraient pas assez renseignées par les NOTICES qui accompagnent les flacons, pourront se procurer chez nos *Dépositaires* la MÉTHODE CURATIVE du chirurgien LE ROY, 1 volume in-8°, du prix de 2 francs, ouvrage parvenu à la 33e édition.

Dépôts : à la *Nouvelle-Orléans*, du VÉRITABLE LE ROY, chez M. DUCONGÉ, droguiste, rue de Chartres, chez M. EDOUARD GUILLOT, droguiste, 148, rue Royale; et chez M. A. MICHOUD, négociant. Et dans les meilleures Pharmacies des Etats-Unis.

N. B.—Pour l'envoi d'une valeur acceptable sur Paris, à 60 jours de vue au plus et de 500 fr. au moins, on jouit de la remise et de l'Escompte le plus fort. La Maison n'a aucune succursale, on doit s'adresser directement rue de Seine, 51, à M. SIGNORET, Docteur-Médecin, seul continuateur de la *Méthode Le Roy.*

Signoret

INJECTION BROU

HYGIENIQUE, INFAILLIBLE ET PRESERVATRICE.

GUERISON PROMPTE ET SURE DES MALADIES RECENTES OU CHRONIQUES.

Cette médication, aussi simple qu'efficace, permet de se traiter en secret et en voyage. (PLUS DE COPAHU). Dépôts dans les principales pharmacies de la *Nouvelle-Orléans*, de la *Louisiane* et de l'Amérique, et particulièrement à *New-York*, chez MM FOUGERA, frères, 30, North William street, et DELLUC & Co., pharmaciens; à la Havane, à M. HERMANN, pharmacien; Montréal (Canada) MILLET; St-Domingue, DE MORINGLANE; St-Thomas, MM. NUNES et GOMEZ; et à Paris, chez l'inventeur BROU, rue Rochechouart 21. Se méfier des contrefaçons. Voir l'instruction en plusieurs langues.

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

HUILE DE FOIE DE MORUE DE HOGG

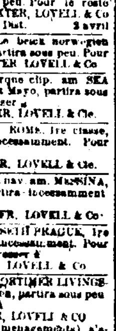

PHARMACIEN, 2, RUE CASTIGLIONE, A PARIS.

Cette huile couleur paille qui a été obtenu à l'Exposition Universelle de Paris une *mention honorable*—contre les *maladies de poitrine*, les *dartres*, les *tumeurs glandulaires, rhumatismes, affections scrofuleuses et lymphatiques*, la *maigreur* des enfants, les *fleurs blanches*, etc., et les *affaiblissements des organes* chez l'un et l'autre sexe. On la recommande aussi pour les *nourrices* et les *femmes en couches.*

Remarque importante :

1° L'huile de foie de morue *naturelle* est presque *incolore*.
2° La *saveur* en est douce et sans la moindre *âcreté*.
3° Son *odeur* est celle du *poisson frais*.

Les huiles de commerce ont donc la couleur *brunâtre*, l'odeur désagréable, la saveur âcre et acide, que parce qu'elles sont mal préparées, avec les vieux foies corrompus, conclusion d'un rapport lu devant l'Académie Impériale de Médecine de Paris, le 25 décembre, par M Desplumps (l'Avallon). Selon M. Soubeiran, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris "*cette huile est plus riche en principes médicamentaux que les huiles colorées*". Traité de pharmacie, p. 663.

M. LECANU chef des travaux chimiques à la faculté de médecine de Paris, a constaté par l'analyse différentielle, le 1er juin 1851, "que l'*huile couleur paille de M. Hogg* contient presque le *double des principes actifs de plus* que les huiles de foie de morue brunes."

AVIS. Pour éviter toute contrefaçon, nous prévenons que nous ne vendons notre huile que dans des flacons triangulaires (ainsi copiés), modèle, et jamais et à personne, en barils, en litre et au détail.—Remise de 25 0/0 aux pharmaciens, en prenant 25, 1 encore. Aux mêmes conditions chez MM les droguistes.—Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez M. GUILLOT, droguiste, 148 rue Royale

EAU DE COLOGNE DE JEAN MARIE FARINA

217 rue St-Honoré. Seule véritable

L'Eau de Cologne, qui doit à ses vertus bienfaisantes le surnom d'ADMIRABLE, est un de ces produits que l'on ne peut remplacer : toutes les tentatives en ce sens doivent échouer. C'est le résultat des compositions faites en vue de l'hygiène et de la toilette. La seule VÉRITABLE qui puisse se débiter sous le nom de JEAN MARIE FARINA, et qu'il ne faut pas confondre avec ces imitations grossières, provient de la maison JEAN-MARIE FARINA, parfumeur, rue St.Honoré, 217, à Paris.

NOTA—Pour se garantir des *contrefaçons*, le consommateur devra exiger le cachet et la signature de la maison JEAN MARIE FARINA, apposés sur les flacons et prospectus.—MM. les négociants se préserveront donc des imitations et contrefaçons, si ceux qui s'adressent directement à la maison *Jean-Marie Farina* ou à M. H. Gaillardet, commissionnaire, au bureau du *Courrier*. A la Nouvelle Orléans à M. E. Guillot.

BEAUTÉ DES DAMES

EAU DE FLEURS DE LYS POUR LE TEINT

PLANCHAIS, parfumeur, SEUL BREVETÉ, 2, rue CAUMARTIN, A PARIS.

L'*Eau de Fleurs de Lys* possède des vertus inappréciables pour la toilette des dames, aussi est-elle adoptée par tout le monde élégant et par les principales cours de l'Europe. Par son usage journalier on acquiert ce VELOUTÉ délicat qui semblait n'appartenir qu'à la jeunesse et qui s'enfuit si vite.—Elle donne encore au teint une blancheur et une pureté irréprochables, et le délivre de toutes ces efflorescences, boutons et rougeurs si nuisibles à la beauté. On peut dire que cette Eau n'a pas de rivale et qu'elle mérite les suffrages des illustres Princesses qui l'ont prise sous leur patronage.—Prix du flacon, 3 francs 50 c.

DÉPOTS.—A New-York chez M. FOUGERA, pharmacien, 30 North William street; E BLOCH, 15 Pine street, et chez M. LEROY, pharmacien, 771 Broadway. A la Nouvelle-Orléans chez M. Ed. GUILLOT, 148 rue Royale. A Mexico chez MM. MAILLEFERT & Co, droguistes. A la Havane chez M. HERMANN, pharmacien.

TISSUS TENTURES

BREVETÉS.

ETOFFES HIGIENIQUES

IMPERMÉABLES,

POUR AMEUBLEMENT ET DECORATION.

MURATORI et MONTEL, Maison Centrale, Faubourg Montmartre, 15, Manufacture, 13, Rue des Boulets. Ouverture de grands magasins dans les différents quartiers de Paris.

Ces étoffes hygiéniques, aussi solides et aussi riches que celles de soie et de laine, sont supérieures aux plus beaux papiers peints, riches, par la durée, la finesse, la dorure et le velouté. Elles évitent l'humidité des logements par leur imperméabilité, avantage immense pour la salubrité qui est le premier élément de la santé. Leur surface est incalculable. Elles peuvent se laver avec une éponge comme la toile cirée ordinaire.

Leur prix n'est pas plus élevé que celui des papiers peints riches. Elles imitent parfaitement les cuirs de Russie et de Cordoue. Elles brillent surtout par leur souplesse et la nouveauté de leurs dessins, et peuvent se indifféremment se coller ou se clouer.

CH. TESSIER

15, Pierre Levée (Faubourg du Temple), à Paris.

FABRIQUE DE

MEUBLES EN FER

Pour PARCS, JARDINS, SERRES et APPARTEMENTS, fondée en 1827.—Sièges, Canapés, Grilles de luxe, Volières, Jardinières, pour massifs, entourages de pelouses et de prairies, et généralement tous les travaux de serrurerie de luxe et d'ornement.

MALADIES SECRETES

Guéries par le

VIN DE SALSEPAREILLE ET LES BOLS D'ARMENIE

Du Dr Ch ALBERT.

Médecin et ph. de la faculté de Paris, ex-pharmacien des Hôpitaux de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses Nationales, etc. rue Montorgueil, No. 19 à Paris.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de malades abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Le traitement du Dr Albert est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage, dans toutes les saisons et dans tous les climats.

Consultations à Paris et par correspondance.

Dépôt du Vin de Salsepareille et des Bols d'Arménie : New-York, chez M. Fougera, pharmacien, 30 North William street et chez M. Leroy, ph. 771 Broadway; à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, 148, rue Royale; à la Havane, chez M. Hermann, ph., 39, calle del Obispo; à Santiago de Cuba, chez M. A. Conte et MM. Solery Espalter; à Mexico, chez M. E. Maillefert&Co.

PRODUITS de la Havane.—En débarquement du brick Mary Elizabeth, arrivé de la Havane : 80,000 cigares de différentes grosseurs et des marques de première qualité.

8 barils de cigarettes.
11 do picaduras.
En magasin et à vendre par BORRIO & FRERE,
23 ms 34 rue Gravier

Bottes, Souliers et Chapeaux.

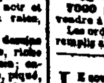

6000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet et de choix de bottes, souliers et chapeaux pour hommes et dames, chaussures (toutes les variétés) de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles ont été choisis expressément pour le marché du Sud et sont offerts à bon marché, à des conditions libérales, par

E. H. AUCOIN, Nos 12 et 14, rue de la Douane.

Constamment en magasin, un bon assortiment de brodequins Russett, à vendre au plus bas prix du marché.

☞ Aux marchands commissionnaires.—☞ 7000 paires brodequins Russett assortis, à vendre à bas prix.

Les ordres des marchands commissionnaires sont remplis avec un soin tout particulier. 15 fev

Admis à l'exposition universelle de 1855.

POMMADE de Mme LEGENT,

pour la POUSSE et la CURE RADICALE des CHEVEUX, ne poussant ni blancs ni rouges. L'on ne paie qu'après la cure. Rue du Chateau-d'Eau, 96, à Paris.

AVIS.

Le soussigné a associé, aujourd'hui, à ses affaires, M. OCTAVE VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co

Nlle Orléans, 1er juin 1856.

9 juin—v. et c. G. W. DUNBAR.

G. W. Dunbar & Co

MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS

No. 5, rue des Magasins.

NOUVELLE-ORLEANS.
W. DUNBAR,
VOORHIES. 2 ju

MARBRERIE et SCULPTURE

LOIGNEMOLLE fabt. petite rue St-Pierre Amelot, 6, à Paris.

Cheminées Louis XIV, L. XV, L. XVI, gothiques, renaissance et modernes; carrelages, autels, tombeaux, fonts baptismaux, coquilles et bénitiers, marbrerie pour meubles. Spécialité de mortiers. Fabrique dans le Nord.

AVIS.

Ayant été informé que certains vins en caisses étaient offerts en vente sous le nom de HAUT BRION LA MISSION, je préviens ma clientèle et le public que le véritable Haut Brion La Mission ne provient que des caves de M. Célestin Chiapella, de Bordeaux, dont [illegible] Unis. LOUIS F. MAXENT,
30 janv—1m 86, rue Toulouse

PORTER—De Barclay, Perkins & Co, Londres.—En Douane : 70 pipes, demi bouteilles; 40 do bouteilles.

A vendre par BRUTE & GRIMA,
20 mars 72, rue Gravier

Reçu par le navire Mercie G. Day, de Liverpool—Un grand assortiment de COUTIL FIL rayé très convenable pour tentes, rideaux de galeries et stores, etc., à vendre chez F. MALLARD,
6 fev No 67 rue Royale

BALAIS—400 douzaines, à vendre par E J HART & Co,
7 av 77 et 79 rue Tchoupitoulas

MEDECINE [illegible]

Après une longue [illegible] et de succès [illegible] l'art que les cures [illegible] pour ce remède [illegible]

Le Rob de Boyveau-Laffecteur, préparé avec le plus grand soin, dont bien supérieur à tous les sirops dépuratifs de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaire, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, le sirop iodure de fer, etc. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odeur, le Rob est recommandé par les médecins de tous les pays.

Pour obtenir la guérison des maladies chroniques qui ont résisté à plusieurs traitements, il faudra se soumettre à l'emploi du Rob au printemps. [illegible]

CORRESPONDANCE AVEC LES SŒURS HOSPITALIÈRES

Versailles, ce 29 novembre 1849

Monsieur,

Permettez-moi de vous exprimer toute ma reconnaissance pour le bien qu'a fait votre excellent Rob Boyveau à notre petite malade; tout le temps qu'elle en a pris, elle n'a eu ni migraine ni mauvais effets: elle se portait à ravir, et même ses quatre plaies s'étaient refermées; mais depuis qu'elle a cessé, quelques accidents ont reparu. Vous avez dit à la mère que v[ous] feriez quelque concession, puis vous voudriez la refaire [illegible] la somme entière, je n'osais espérer un tel sacrifice.

Recevez, monsieur, etc.

Sœur FRÉLIX, supérieure.

Hôpital de Joigny 29 avril 1854

Monsieur,

Le Rob l'année dernière a produit de si heureux résultats que j'ai l'honneur de vous prier de nous en expédier par la voie la plus directe, et le plus promptement possible, huit grandes bouteilles.

Sœur CÉCILE, supérieure.

Monsieur le docteur, M. ressort, 17 avril 1854

Puisque vous permettez à mes commandes de profiter de la remise que vous faites sur l'achat de Rob Boyveau, je viens vous prier de me faire le même avantage et de m'envoyer quatre bouteilles de Rob pour un de nos malades. Avec toute la bonté de me l'envoyer au plus tôt, et m'indiquer les moyens de vous en faire passer le montant.

Sœur PLACIDE LEDUC, pharmacienne à l'hôpital de Mirecourt

Hôpital Saint Pierre de Châtillon, 1er oct. 1853.

J. vous prie de m'envoyer bien remettre 12 bouteilles de Rob Boyveau-Laffecteur à la personne porteur de cette lettre et qui devra remettre l'argent.

Sœur RENAUD, supérieure de l'hô[pital], [illegible]-Brieuc, 18 avril 1854.

BUREAU DE CHARITÉ.

Voudriez-vous nous faire envoyer sur le diligence, et de suite, s'il vous plaît, six bouteilles de Rob Boyveau-Laffecteur que je pourrai rembourser ou le revendre, je vous enverrai de suite un mandat par la poste. Sœur DUPRÉ...

Mâcon, le 26 juin 1850.

La commission administrative des hospices de Mâcon à M. Giraudeau de Saint Gervais.

D'après votre lettre et les rabais que vous avez bien voulu faire aux pauvres hospices, je viens vous prier de nous faire un envoi de [illegible] bouteilles de Rob Laffecteur. Je pense que ce nombre suffira à ce que nous vous ferons cette demande.

Recevez, etc.

La SUPÉRIEURE des religieuses augustines et hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

Stenay, 6 mars 1854.

Nous, soussigné, médecin de l'hôpital militaire, de Stenay (Meuse), vu le besoin que nous avons chaque jour du Rob Boyveau-Laffecteur dans notre service, désirons que M. l'économe de la maison fasse une demande de six bouteilles pour la cure de nos malades, prix de ce accordé aux établissements de bienfaisance.

Stenay, le — mars 1854.

Veuillez avoir la bonté de nous envoyer six bouteilles ou douze demi-bouteilles de votre Rob Boyveau-Laffecteur. L'économe du bulbet et le traité qu'il est;

A cœur Constance, pharmacienne de l'hospice de Stenay.

RAYBAUD, secrétaire-économe de l'hospice de Stenay (Meuse).

Bourgoin (Isère), 23 mai 1854

Je vous prie de m'expédier huit bouteilles du Rob de Boyveau-Laffecteur. Vous l'adresserez à la supérieure de l'hospice qui a signé la lettre. Vous obligerez infiniment celle qui a l'honneur de vous saluer. Pour l'occur. Supérieure de l'hospice.

OBSERVATIONS TRANSMISES PAR MM. LES CURÉS DE PAROISSES

Mussey (Aube), 1er juillet 1853.

Je certifie que Mme X... qui était atteinte depuis deux ans d'une ulcère [illegible] qui revenait périodiquement et a été guérie par l'emploi de six bouteilles de Rob Laffecteur.

MARAITT, curé à Mussey

Avesnes, le 15 mars 1854

Un de mes paroissiens, nommé X... qui a eu recours à votre Rob si avantageux, me prie d'être, en [illegible].

L. ADRIEN, curé d'Avesnes, près de Jouy d'Ançay.

Lusais, le 18 octobre 1853.

Je vous remercie de la célérité avec laquelle vous m'avez expédié du Rob. [illegible]

Lusais, 20 mars 1854.

Une chose qui vous surprendra, c'est que j'ai presque certitude d'arriver à la guérison complète d'une phtisie pulmonaire avec [illegible].

CHRÉTIEN, curé doyen à Lusais (Eure).

Etrevilly, 20 décembre.

Monsieur,

Voici les observations sur les deux guérisons obtenues au moyen de votre Rob.

1. Une jeune fille de dix-huit ans, Mlle X..., de Pont-Audemer, affectée depuis plusieurs années, de signes extérieurs indiquant de la constitution scrofuleuse [illegible]

Verneuil, 5 juin.

Monsieur,

M. X..., âgé de 60 ans, a attrapé une maladie contagieuse [illegible]

BOUET, curé de Verneuil.

Je n'ai qu'à m'applaudir des résultats obtenus par l'emploi du Rob à l'égard de M X... [illegible]

BOUET, curé de Verneuil (Calvados).

OBSERVATIONS DIVERSES.

Grenoble, le 10 janvier 1854.

Je viens encore vous prier de m'envoyer [illegible]

WERNETTE. Commissaire général de la société des gardiens. [illegible]

Paris, 20 juillet 1853.

Je trouve encore l'occasion de vous dire ce que j'ai fait de la même sorte que les deux flacons de votre Rob Boyveau-Laffecteur. [illegible]

FANNY ARNOULT, inspecteur du travail des enfants dans les ateliers et manufactures de la Seine.

Havre, 28 juin 1853.

MONSIEUR GIVIL DU HAVRE

Les administrateurs de l'hospice civil du Havre à M. Giraudeau de Saint Gervais, docteur en méd. [illegible]

Recevez, monsieur, l'assurance de notre parfaite considération [illegible].

Bordeaux, 20 janvier 1853.

Je viens vous prier de m'expédier à la pharmacie de l'hôpital Saint André six bouteilles et six demi-bouteilles du Rob Laffecteur.

L'hôpital ne recevant pas de maladies contagieuses, n'a pas employé ce remède; mais cependant, il pouvait réussir des malades atteints de ces maladies chroniques, et dont les maux seraient dérivés de ces maladies, les médecins ont demandé du Rob Boyveau-Laffecteur.

JAUBET, Econome des hospices civils.

Mazamet, 24 février 1854.

Si je fais venir le Rob Laffecteur, c'est moins par spéculation que par humanité. Etabli depuis quinze ans dans ce pays à j'ai élevé une assez nombreuse famille et cà je remplis des fonctions de vicesecond de France, je viens de faire venir ce Rob, aux laboratoire de [illegible].

F. CAZAUX, vice-consul de France.

Le Rob végétal de docteur Boyveau-Laffecteur, garanti véritable par la signature du docteur Giraudeau de St-Gervais, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de saponaire, etc., il remplace l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les sucs de salsepareille, ainsi que toutes les préparations de l'iode, d'or, etc.

Le Rob de Boyveau Laffecteur est approuvé par l'ancienne société royale de médecine, par le décret de l'an XIII, et admis à la marine de France, en 1790 et en 1791; en 1850 il a été approuvé la Belgique par le ministre de la guerre pour le service [illegible] et enfin il a été adopté pour l'empire de Russie.

Dépôt, renseignements et prospectus gratis chez les principaux pharmaciens.

Par décision spéciale, le timbre impérial du gouvernement est apposé sur la signature du Dr. Giraudeau de Saint Gervais, et se trouve imméd[iatement] au-dessus des étiquettes jaunes qui scellent les bouteilles de Rob.

PRINCIPAUX DEPOTS EN AMERIQUE.

[illegible]

DEPOTS à NEW-YORK

Chez MM Fougera, pharm. 30 North William street, M Leroy, ph. 771, Broadway, M J [illegible] ph. Broadway; MM Delluc & Co, ph. Broadway.

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Chez M Ed Guillot, 148, rue Royale, M Ducongé, droguiste, rue de Chartres; [illegible]

A MEXICO

Chez MM E Maillefert & Co, droguistes.

[illegible]

PROVISIONS.

Provisions—300 barils mess M. O. et prime pour [illegible]

100 barils de beurre [illegible] 1re qualité.

10 de boeuf [illegible]

A vendre par WHITE & DUPIERRE,
29 déc 56 & 58 Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Boissons d'échange, absinthe, &c.

PAR H. H. SYKES.

Vendredi, 17 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu au magasin de l'importateur [illegible], rue [illegible], les eaux de vie [illegible] consignées et vendues par ordre pour clore—

[illegible]

100 caisses absinthe, Louba
50 do do Berger

Frette à l'eau de vie, conserves et divers autres articles.

Conditions libérales à la vente. 13av

Vins, Liqueurs, Sardines, Huile, Café, Sucre, vieux Cubera, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

Vendredi, 17 avril 1857, à 10 1/2 heures, il sera vendu à l'encan au magasin No 36 rue de la Vieille Levée :

37 caisses vin rouge
20 sacs café Rio
25 caisses vin Haut Sauterne
60 caisses sardines à l'huile en 1/2 et 1/4
20 paniers huile Piagniol
12 sacs café Java
25 paniers vin mousseux
20 paniers vin de champagne
1 caisse huile à deux onces
1 do capsules pour fusils
11 do eau de fleurs d'oranger, etc.

AUSSI :

3 quarts sucre de la Havane, avarié
1 lot vieux cuivre.

Conditions, comptant. 15 avril

Vins, Eaux-de-vie, Sardines, Huile, etc.,

Par BERNARD TURPIN, encanteur.

Mardi, 21 avril 1857, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 47, rue des Magasins, pour clore diverses consignations :

47 barriques vin de Bordeaux
40 barils vin blanc Haut Sauterne
40 barils vinaigre de vin blanc
300 caisses prunes en pâtes
300 caisses vin rouge et blanc
47 barriques vin rouge de Catalogne
10 quarts de pipes vin de Porto
110 paniers vin de champagne
100 paniers huile d'olive
218 caisses sardines en 1/2 et 1/4 de boites
50 paniers champagne Heidsick
70 futailles eau-de-vie française
10 caisses liqueurs assorties
20 caisses anchois de Cettille
20 quarts de pipes madère
15 futailles Porter en quarts, Hibbert
20 caisses vin du Rhin
20 caisses de thé impérial
20 caisses eau de fleurs d'oranger
10 caisses de [illegible]
21 meules fromage de Gruyère,
10 caisses eau de vie
10 caisses moutarde en paniers, etc.

Conditions libérales—Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 15 avril

Grande vente d'Eau-de-Vie françaises.

PAR BERNARD TURPIN.

Jeudi, le 26 juin 1857, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs, MM. R. Cabuzac & Co, No. 30, rue Vieille Levée—

7200 futailles eau-de-vie françaises, en ½, ¼, ⅛ et 1/16 de pipe, des marques suivantes, Rasteau, Jas & Co, Ver lhiz, Pellevis, Castillon, W. R. Florit, Gibon, Richard, T Morin, J. Augustin, etc. &c. Toutes les eaux-de-vie ci-dessus sont dans les magasins de la Douane.

Conditions—$500, comptant; au-dessus de $500, six mois; au-dessus de $1000, huit mois; au-dessus de $2000, dix mois, pour du papier approuvé.

Les catalogues seront prêts huit jours avant la vente. 13av-37

VENTES JUDICIAIRES.

C. Rouillon, receveur vs. Alfred Rousseau. Nos 9265 et 9459.

3me Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

En vertu de deux ordres de saisie et vente à moi adressés par l'Hon. Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus je procéderai le samedi 16 avril 1857 à midi, à l'Hôtel de Cité rue de la Commune, entre celles de Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication des propriétés ci-après décrites, savoir :

1o—Un îlot de terre No 301, borné par les rues Salomon, Toulouse, David et St. Louis.

2o—Un îlot No 300, borné par les rues Salomon, Napoléon, Orléans et St Pierre.

3o—Un îlot No 289, borné par les rues Napoléon, Alexandre, Toulouse et St. Pierre.

4o—Un îlot No 488, borné par les rues Murat, Alexandre, Orléans et St Pierre.

5o—Un îlot No 423, borné par les rues Olympia, St Patrick, St Pierre et Toulouse.

6o—Une portion de terre dans l'îlot No 297, borné par les rues Cortez, Toulouse, St Louis et St Jean; ayant 319 pieds 8 pouces 2 lignes face à la rue Toulouse, 256 pieds 10 pouces face à la rue St Jean; 40 pieds 6 pouces face à la rue Cortez et 374 pieds sur la ligne de division.

7o—Un îlot de terre No 320, borné par les rues Toulouse, St Louis, St James et l'Avenue Carrollton.

8o—Un îlot de terre No 333, borné par les rues St Louis, Toulouse, Alexandre et Murat.

9o—Un îlot de terre No 461, borné par les rues St Louis, Toulouse, Bernadotte et Anthony.

10o—Un portion de terre dans l'îlot No 489, borné par les rues St Louis et Anthony et le chemin de la Metairie.

11o—Un îlot de terre No 296, borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Cortez et St Jean.

Le tout selon le plan de la section No 2, déposé au bureau du receveur

Saisis dans ces affaires.

Conditions : Comptant au moment de l'adjudication.

Jno. M. BELL, shérif de la Paroisse d'Orléans.

15mars—1, 17 av.

AVIS JUDICIAIRES.

Edward Cochran et ses créanciers et les créanciers de Cochran, Bullard & Co. et de Cochran & Co.—No 9664.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Il est ordonné par cette cour que tous les créanciers de Edward Cochran et les créanciers de Cochran, Bullard & Co, et de Cochran & Co, et à tous les autres personnes intéressées, de faire valoir, dans un délai de dix jours à dater de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le compte et tableau de distribution enregistré par le syndic des créanciers de l'insolvable ne seraient point approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément audit compte et tableau.

Par ordre de la cour, ce 6 avril 1857.

G. LUMINAIS, Député Greffier

6 avril—11,16

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, de l'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concerneront, salut :

Attendu que F. Evariste Wiltz ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le dix-neuvième jour de février de l'année 1857, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;

Qu'à ces causes, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence du défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours, à dater de la publication du présent avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le vingtième jour d'août de l'année 1856, en vertu d'un ordre de cette Cour rendu le neuf de juillet de l'année 1856, dans l'affaire de F. E. Wiltz vs. Charles Fuget fils, héritier bénéficiaire de son enfant mineur.—Docteur Fuget No 11,270 du docket de cette Cour, à la requête de ladit F. Evariste Wiltz à son sens entier, qu'elle vendue pour le prix de quinze cents piastres, $1,500, et qu'il a été alloué de ses piastres servant cette vente par procès au cours d'un nommé [illegible].

[illegible]

Description de la propriété d'après le transfert précédent.

Un certain lot de terre, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, etc., situé en cette paroisse, entre la ville et le Bayou St. Jean, et faisant partie de la propriété connue sous le nom de "Propriété Gravier" et formant partie de l'îlot compris entre les rues d'Orgenois, Columbus, le Chemin du Bayou et la Grande Route. Le dit lot de terre mesurant soixante-cinq pieds de face au Chemin du Bayou, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; et est borné du côté gauche par la propriété de Dorothée Lambert et sur le côté droit par la propriété du M. F. E. Wiltz.

Témoin, l'Honorable DONATIEN AUGUSTIN, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce 24 mars A. D. 1857.

J. D. CHALON, député greffier.

27mars—27, 8,16 mai

CHANGEMENT DE DOMICILE

CHARLES LEVY,

Chirurgien Pédicure,

A transféré son domicile du no 162 rue Royale, au no 156 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse.

Extirpe les cors, oignons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur. Dans l'espace de dix minutes on peut mettre la chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par cors, ou dix piastres par an, par abonnement. L'abonnement comprend une visite mensuelle des pieds, au domicile du pédicure, de 1 heure à 5 heures après midi. La visite pour les dames aura lieu chez elles. J'ai entendu dire qu'il y avait quelques médecins en ville qui prétendaient guérir les cors. Voilà dix ans que je suis à la Nouvelle-Orléans, et je n'ai jamais vu personne qui fût guéri radicalement, excepté les personnes que j'ai opérées moi-même, ainsi que mes [illegible].

CHARLES LEVY.

16av—Rue Royale 156, entre St Louis et Toulouse

Librairie Payn,

56 rue de Chartres.

Le soussigné vient de recevoir, par le navire Forest Belle, les ouvrages suivants :

Dufour—Histoire de la prostitution chez tous les peuples.

Lacordaire—Conférences de Notre-Dame-de-Paris.

Voltaire—Œuvres complètes.

Mandeville—Souvenirs d'un voyage en Sibérie.

Veron—Quatre ans de Règne.

Ragnaud—Mémoires—tome 5.

[illegible]

Dumas—La Comtesse de Charny.

Hoffmann—Contes mystérieux.

Paul de Kock—Taquinet le Bossu.

Mesries, Paul—Les tyrans de Village.

Fromentin—Un été dans le Sahara.

Ennm. Gonzalès—René le Lépreux.

Mme de Girardin—Contes d'une vieille fille.

Octave Didier—Madame Georges.

Dumas, fils—Le Roman d'une femme et autres.

Arnould Frémy—La Réclame,—comédie en 5 actes.

Mirecourt—Biographie de Crémieux, etc., etc., etc.

Théo. Gauthier—Mlle de Maupin.

L. [illegible] & Co, 56 rue de Chartres

Petits Pois—Reçu par le navire Daphné, de Bordeaux, 1000½ boîtes petits pois, à vendre par DUNTER & TREN, Encoignure Royale et Bienville

Vin Sauterne—2000 barriques Haut Sauterne. 50 barils vin blanc Haut Sauterne. 100 caisses do do do. A vendre par X LAMBERT, 62 rue des Magasins

Zinc pour peindre, en barillets, qualité supérieure et qualité à très bon marché, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

Huile de pieds de bœuf, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

Etoupe—1500 balles étoupes, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

1200 paires SOULIERS pour enfants, du meilleur matériel, à vendre par [illegible] LEON PIERRE & Co. 21 rue de Chartres

Lange & Gonzales,

MARCHANDS DE FOIN, MAIS, AVOINE, &c., &c.

No 11, Front Levée, près Bienville.

Également.—Avoine et pois de la Caroline pour [illegible].

Les ordres pour la campagne sont promptement exécutés.

Pois de la Caroline—100 sacs pois frais, en magasin et à vendre, en lots ou par demi-barils, par LANGE & GONZALES, 11, Front Levée, près Bienville

Mais Blanc—[illegible] sacs maïs blanc, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par LANGE & GONZALES, 11, Front Levée, près Bienville

Mais jaune—[illegible] en magasin et à vendre par LANGE & GONZALES, 11, Front Levée, près Bienville

200 sacs maïs blanc de Kentucky, en magasin et à vendre, en lots ou par demi-barils, par LANGE & GONZALES, 11, Front Levée, près Bienville

Avoine—[illegible] sacs avoine blanche et noire, prime, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par LANGE & GONZALES, 11, Front Levée, près Bienville

Moelles—[illegible] caisses vieux rhum, à vendre par LOUIS F MAXENT

VENTES A L'ENCAN.

Succession [illegible] à Jefferson. Vente par ordre de Cour.

PAR J. A. BEARD & Co,

J. A. BEARD, encanteur.

Mardi, à l'encan, le mardi, 28 avril 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable P. M. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, la propriété dont la description suit :

Six terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, situés au faubourg Bouligny, aujourd'hui ville et paroisse de Jefferson, dans l'îlot No 43, suivant le plan original dudit faubourg, borné par les rues Plaquemines, Chabout, Lycée et Bordeaux. Les dits terrains, désignés sur ledit plan par les Nos 18, 19, 20, 21, 22 et 23. Les Nos 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Plaquemines sur 150 pieds de profondeur [illegible]. Le No 23 forme l'angle des rues Plaquemines et Bordeaux et le No 23, [illegible] pieds 6 pouces face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions.—Un tiers du prix payable comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, avec intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Richard Brennan, notaire public.

[illegible]

VENTE SANS RESERVE DE

Trois bâtisses magasins en briques à trois étages, rue Conti, près du marché au sucre.—Maisons sur les rues Bourbon, Royale et Ursulines.—Trente-sept terrains bien situés derrière le Premier et le Deuxième District.—Terrains et construction en bois rue Moreau.—Terrains dans le Troisième District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Samedi, 16 avril 1857, à midi, il sera vendu, sans réserve, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis :

Trois lots de terre dans l'îlot borné par les rues Levée, Chartres, Conti et St Louis, mesurant chacun environ 29 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur d'environ 73½ pieds. Ensemble les magasins en briques à trois étages, avec piliers en granit sur lesdits lots, désignés par les Nos 12, 13 et 14.

Un certain lot de terre dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Quartier, mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 94 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois No 355, contenant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une autre bâtisse en bois de trois chambres, galerie, latrines, citerne, puits, etc. etc.

Un certain lot de terre dans l'îlot borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St Philippe, mesurant 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines sur 60 pieds et 1 ligne de profondeur. Ensemble une maison en briques à deux étages Nos 67 et 69, contenant un magasin au rez de chaussée et galerie, et deux chambres, trois cabinets etc., dans l'étage supérieur, comme un briques à deux étages, contenant quatre chambres, latrines, hydrant, etc.

Un autre lot de terre dans le même îlot, mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Royale, sur 86 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur. Ensemble une maison en briques, No 314, contenant quatre chambres, deux cabinets, dépendances et galerie, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre chambres, latrines, hydrant, etc.

Quinze lots de terre dans l'îlot borné par les rues Canal, Jackson, Galvez et Miro, désignés par les Nos 1 à 15. Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de 166 pieds ou plus. Le lot No 4 mesure 4 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Canal, sur 166 pieds ou plus de profondeur et 42 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 223 à 166 pieds. Les lots Nos 10, 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 166 pieds ou plus.

Le lot No 9 mesure 29 pieds ou plus de face à la rue Jackson, sur une profondeur irrégulière de 166 pieds ou plus

Huit lots de terre dans l'îlot borné par les rues Banks, Common, Tonti et Miro, désignés par les Nos 1 à 8, mesurant chacun 27 pieds de face à rue Banks sur une profondeur de 98 à 147 pieds ou plus. Les dits lots se trouvent à une courte distance de l'Hôpital Naval des Etats Unis.

Quatorze lots de terre dans l'îlot borné par les rues Canal, Bienville, Rocheblave et Dorgenois, désignés par les Nos 1 à 14—Lots Nos 14, 13, 12, 11, 10 et 9 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Canal sur 114 pieds de profondeur. Lot No 8 mesure 41 pieds et 6 pouces de face à la rue Canal sur une profondeur irrégulière de 114 pieds. Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Douane sur 114 pieds de profondeur; le lot No 4 mesure 10 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Douane, sur une profondeur irrégulière de 114 pieds ou plus et devant sur la ligne du fond de manière à donner 51 pieds et 8 pouces. Les lots 5, 6, 7 mesurent chacun 8 pieds et 8 pouces de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur d'environ 163 pieds.

Un certain lot de terre dans l'îlot borné par les rues Moreau, Montegut, St. Ferdinand et Casacalvo, mesurant 46 pieds 5 pouces de face à la rue Moreau, sur 186 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur; un lot voisin de 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur, ensemble une maison en bois à deux étages contenant 6 chambres, 2 cabinets, latrines, puits, etc.

Six lots de terre dans l'îlot borné par les rues d'Amour, Craps, Barthélemy et la propriété de la Ste. Eulalie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 11 mesure 41 pieds 3 pouces de face à la rue d'Amour sur 120 pieds de profondeur.

Un certain lot de terre dans l'îlot borné par les rues Chartres, Prosper, Annette et Bernard, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces et 6 lignes, ensemble une maison en bois.

CONDITIONS

Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets avec endosseurs, garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à maturité et après leur échéance à 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les billets portant intérêt à 8 pour cent l'an, payable par coupons à la convenance des parties intéressées.

Les acquéreurs devront payer leurs actes de vente [illegible].

Les vendeurs se réservent les loyers jusqu'au 1er mai 1857. Les constructions seront assurées contre les risques du feu, et les polices d'assurance seront transférées aux vendeurs jusqu'à paiement final.

Les actes de vente par-devant P. C. Cuvellier, T. Guyol et E. Gottschalk.

LION & PINSARD,

65 et 68, rue Royale,

Encoignure Bienville.

Viennent de recevoir par les navires Forest Belle et Robert M. Mason, du Havre, et Empire City et Black Warrior, de New York,

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles pour le printemps et l'été, entre autres :

Corbeilles—De toutes les nouvelles marques et autres de toutes formes et nuances.

Ombrelles—500 paniers parapluies pour dames.

Mercerie—Un nouveau choix de passementeries, rubans, effilés, galons, boutons, veloux, glands, jais, tambours, garnitures, dentelles, etc.

Eventails—Un grand assortiment d'éventails de tous les formes, de tous genres et de tous prix.

Bijoux—[illegible]

Parfumerie—[illegible]

Porcelaine—Un nouvel assortiment de vases, corbeilles, bonbonnières, cabarets, etc.

Ferrerie et cristaux—Un bon choix d'articles en verre et cristal.

Parfumerie française des meilleures maisons de Paris

Peignes—Un grand choix de peignes à chignons de toutes formes et à tous les prix.

Chemises—150 douzaines chemises pour hommes, unies, brodées, toile, soie, couleurs, cols et poignets.

Bonneterie française, anglaise, bas, caleçons, chemises, gilets de peau, gilets de flanelle

Objets et articles de fantaisie tels que : bracelets, épingles, brosses, étuis à peignes, nécessaires, boîtes, corbeilles, nécessaires, bijouterie, pendules, candélabres.

Vente à des prix très modérés.

LION & PINSARD, 16 avril 65 et 68 rue Royale près Bienville

Avis aux Dames.

200, Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe

CORSETS DE L'IMPERATRICE,

Les corsets qui ont reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la ville, invite les dames élégantes et de bon goût à se faire faire un de ces gracieux et magnifiques CORSETS, véritables conservateurs de la taille, dont la réputation est si grande à Paris.

Madame FLANDRAIN fait sur commande, corsets de toute sorte pour mariage et en coutil français, corsets pour dames enceintes et pour nourrices, ceintures pour relever de couches, brassières, épaulettes de grâce pour enfants, bas lacés pour varices, enfin tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, sur commande de messieurs les médecins.

Tous les objets portent le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon. 16 fev—1an

Le Fourneau à bagasse.

Patenté le 6 décembre 1856; le même, patenté le 6 août 1856; une nouvelle patente accordée le 6 août 1856, à S. H. Gilman, de la Nouvelle-Orléans. Ce fourneau est employé maintenant sur DIX-HUIT plantations de la Louisiane et réunit avec un succès sans égal, six qualités distinctes et importantes, savoir :

1.—Il fonctionne entièrement à l'aide d'un tirant naturel.

2.—Il n'y a ni barre de fer ni d'autres fers dans l'intérieur.

3.—Il n'est jamais nécessaire de ramer ou de toucher la bagasse après qu'elle est tombée de la porte dans le lit du fourneau.

4.—Il brûle complètement la bagasse dans le fourneau et elle reste plus d'une heure, exposée à une forte chaleur, avant qu'elle atteigne le point de combustion.

5.—Il ne forme pas de résidu et la cendre étant transportée, par le tirant, dans un second compartiment, est réduite, n'importe quand, sans que le moulin soit arrêté.

6.—Il brûle toute la bagasse d'une plantation, quelle qu'elle soit. Il ne s'agit que d'enlever la cendre et de fournir du bois, de temps en temps. La [illegible] Les tuyaux et la cheminée doivent être [illegible].

Le fourneau construit d'après la nouvelle patente du 6 août 1856 est muni de l'aide de rouleaux, [illegible]

[illegible]

Les soussignés sont prêts à vendre ces fourneaux et à les établir en état de fonctionner.

On prient les planteurs désireux de voir fonctionner les fourneaux, [illegible]

E. CARVER COMPANY, no 70, rue Gravier.

S. H. GILMAN, no 70, rue Gravier

Equipage et Fourneau à bagasse.

Le soussigné est prêt à conclure des marchés, avec pleine garantie, pour faire des récoltes, à l'aide du fourneau à bagasse et de l'Equipage, et pour fabrique du sucre. Il ne lui faudra qu'un seul demi corde de bois par boucaut pour brûler le jus ou une corde par boucaut pour broyer la canne et faire le sucre.

On fait fonctionner l'équipage précisément comme les anciens équipages; il faut un nombre égal de personnes pour soigner le jus. Une personne suffit pour le fourneau, ainsi que la bagasse n'est jamais touchée après qu'elle y est entrée.

Pour plus de renseignements, s'adresser à SAM. H. GILMAN, 70, rue Gravier

Chocolat.

Reçu par l'Atlanta, 300 livres chocolat frais de santé et double vanille, première qualité, en magasin et à vendre par ANT. COSTA, 16, rue de la Douane

Tabac en feuilles.

300 Balles tabac en feuilles, du meilleur Vuelta de Vuelta Abajo, toutes qualités, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par ANT. COSTA, 4 mars—1m 16, rue de la Douane

Eau de vie—De première qualité, pour médicaments, constamment en magasin et à vendre par E. D. BEACH, pharmacien, encoignure Chartres et Douane

Vin d'Oporto—De première qualité, pour médicaments, constamment en magasin et à vendre par E. D. BEACH, pharmacien, encoignure Chartres et Douane

Muscade Rafraîchie—Première qualité, reçu tout récemment et à vendre par E. D. BEACH, pharmacien, encoignure Chartres et Douane

Extraits, pour la cuisine—Un grand assortiment constamment en magasin et à vendre par E. D. BEACH, pharmacien, encoignure Chartres et Douane

Sardines à l'huile—125 caisses Sardines en quarts et demi boîtes, de Nantes et La Rochelle, venant d'arriver, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St-Louis

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Robert B. Brashear.

Grande vente de terrains de ville à Brashear, sur la Baie de Berwick, la terminaison du Grand chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest, et le point de départ de la ligne des steamers de la malle au Texas, de Vanderbilt.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. BEARD, Encanteur.

Il sera vendu à l'encan le MERCREDI, 22 avril 1857, et les jours suivants, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Quatorzième District Judiciaire, paroisse Ste Marie, dans l'Etat de la Louisiane, daté du 24 février 1857, pour une division et un règlement de société entre les héritiers dudit Robert B. Brashear et Thos. T. Brashear, la propriété ci-après décrite appartenant audit Robert B. Brashear, décédé, et autres, à savoir :

800 TERRAINS (plus ou moins) dans la ville admirablement située, de Brashear, faisant face à la Baie de Berwick, la terminaison du Grand chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest.

Les avantages particuliers que présente cette localité pour les besoins commerciaux ne sont pas seconds à aucune autre dans les Etats du Sud, et sera la ville principale sur le golfe, communiquant directement avec le Pacifique au moyen du chemin de fer en vue.

Le chemin de fer sera terminé à la ville de Brashear dans le courant du mois de mars, et la ligne de steamers de Vanderbilt [illegible] maintenant ce dernier point à Galveston.

Le besoin se fait déjà sentir d'un hôtel et d'un restaurant, et les voyageurs, les touristes et les amateurs de villégiature exigeront alors plus de comfortable qu'il n'en existe aujourd'hui.

En outre des avantages qu'offre Brashear cette ville est la plus délicieuse retraite pour l'été; le rivage en est élevé et à l'avantage de la marée haute. Aux chasseurs elle offre un grand attrait soit pour le gibier, soit pour le poisson.

La propriété sera positivement vendue et les personnes désireuses de la visiter pourront obtenir des plans lithographiés et une ample description des lieux au bureau des encanteurs.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt aux taux de 8 pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être divisés par coupons à la convenance des parties intéressées.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par-devant T. O. Stark, notaire public. 7mars—mav

Chapeaux, indiennes et marchandises sèches.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, Encanteur.

Jeudi, 16 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, no 28 rue de la Vieille Levée—

20 caisses chapeaux de soie pour hommes, chapeaux noirs et gris.

—AUSSI—

15 caisses indiennes Richmond
10 do cotons blancs

—ET—

Un assortiment de marchandises sèches de saison.

Conditions—A la vente. 16 avril

Omnibus.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

Aujourd'hui jeudi, 16 du courant, à midi, il sera vendu dans la rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks.

Un omnibus presque neuf

Conditions—comptant. 16 avril

Beaux meubles, piano, &c., au No 243, rue St-Louis.

PAR J. A. BEARD & Co.,

J. A. BEARD, encanteur.

Jeudi, le 16 d'avril 1857, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan dans la maison No 243, rue St-Louis entre Tremé et Marais.

Tous les meubles contenus dans la dite maison, consistant en meubles de salon, en acajou, dito dito de salle à manger et de chambres à coucher, glaces, tapis, rideaux, ornements précieux, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, &c.

A midi précis il sera offert en vente un magnifique PIANO, droit, de la manufacture d'Erard.

Conditions—comptant sur livraison. 9av

Vente d'Habillements d'été, Chemises blanches, Chapeaux, Casquettes, etc.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

Vendredi 17 courant à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77.

Un assortiment de casquettes pour hommes et enfants

A 11 heures au premier

100 douzaines chemises blanches américaines.

AUSSI

10 caisses comprenant un assortiment complet d'habillements d'été et de printemps, calegons, etc. Conditions à la vente. 16 avril

Belle famille d'esclaves.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Samedi 18 avril 1857 il sera vendu à la Bourse St Louis

MARIE Lot 1st, négresse âgée d'environ 32 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et excellente domestique de maison. Ensemble ses deux enfants

OMNISME mulâtre âgé d'environ 8 ans,

ALEXANDRE négrillon âgé de 5 ans

Lesdits esclaves sont bien recommandés et pleinement garantis.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, portant intérêt à 8 pour cent du jour de la vente.

Acte de vente par-devant P. C. Cuvellier, notaire public. 16 av—30

Esclaves de valeur,

PAR TOURNÉ & THOMAS.

Samedi 18 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

MARIE, négresse âgée de 22 ans, bonne cuisinière, domestique de maison, garantie, avec ses deux enfants CHARLES, âgé de 6 ans, et JOHN, âgé de deux ans pleinement garantis

MARGUERITE, mulâtresse, âgée d'environ 22 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et buanderie avec son enfant âgé d'un an

MARIA, négresse âgée d'environ 38 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Ces esclaves appartiennent à la famille et sont recommandés.

Conditions—comptant. 16 avril

Vente sans réserve, pour cause de départ.

Propriété au coin des rues St Philippe et Broad.

PAR TOURNÉ & THOMAS, Encanteurs.

Samedi 18 avril, à midi à la Bourse St Louis, il sera vendu—

Deux lots de terre bornés par les rues Broad, St Philippe, Tonti, et Bayou Road, bornés par les rues Broad, St Philippe, Ste Anne et Ursulines, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Broad (Grande rue) sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles face à la rue St Philippe. Ensemble une jolie maison en bois faisant le coin des rues Broad et St Philippe, ayant six chambres, cuisine, écurie, four, citerne, puits, etc. [illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an avec billet portant hypothèque sur la propriété et 6 pour cent d'intérêt du jour de la vente.

Acte de vente par-devant R J Ker, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16 avril

1,375,000 Cigares de la Havane

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Jeudi 23 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de l'importateur, F. Gomez, encoignure des rues Canal et Tchoupitoulas—

1,375,000 cigares de la Havane, importation directe, comprenant quelques-unes des marques de premier [illegible] etc.

Conditions—Au-dessous de $300, comptant; $300 à 600, soixante jours; $600 à $1000, quatre-vingt-dix jours; au-dessus de $1000, quatre mois, en billets à la satisfaction du vendeur. 11av

Potasse—100 boucauts potasse, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins. 11 avril

Champagne—100 paniers Sillery. [illegible] 75 paniers champagne Heidsick Piper 100 do do 1 de sa Mare 100 do do marques de Randolle. A vendre à l'entrepôt ou à l'acquitté par BERNARD TURPIN, 2 avril—10f 65 rue Vieille Levée

Papier—50 caisses papier à lettres et papier d'écolier, différentes qualités, ainsi que papier à enveloppes, pour quincaillerie, dans de la Manille, etc. à vendre par F J HART & CO, 77 et 79, Tchoupitoulas

Térébenthine—500 barils, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

1000 Gallons d'alcool grande et petite, à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, Encoignure Royale et St. Philippe

Huile de Bœuf—90 barils huile de un, vierges et cuite, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins. 4avril

Beurre de Goshen—5 barils beurre de Goshen, première qualité. A vendre par FAURES & NORMAN, 55 et 55, rue Royale

En débarquement du navire Our Union—30 caisses fruits au jus de Teyssonneau; 50 c. champagne Crême de Bouzy, de la marque Hubert père & fils, à vendre par O. VALETON & co, 25 Tchoupitoulas

Divers—Absinthe Edouard Pernod, Absinthe et kirsch Sauvagnat et Bruneton, Vermouth, Noilly Pratt & Co, Muscat, Jourdan, Brive & Co, Huile d'olive, Jas. Plagniol, Champagne, Royal Hunter, Fruits à l'eau de vie, assortis, En magasin et à vendre par X. LAMBERT, 50 62, rue des Magasins

Charbon pulvérisé—50 boucauts, attendus par la barque Dudley venant de Philadelphie. A vendre par X LAMBERT, 50 62 rue des Magasins.

Vin rouge—100 caisses vin rouge Margaux en débarquement du navire Louisiana, de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

Fruits au jus assortis—50 caisses fruits assortis en débarquement du navire Louisiana, de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée

Sardines à l'huile—40 caisses 100½ boîtes sardines à l'huile; de la marque Philippe & Canaud; 50 do do 100 quarts do do. En débarquement du navire Louisiana, de Bordeaux, et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée

Papier à lettre, blanc—25 caisses contenant 276 rames papier à lettre blanc de "Bath" en débarquement du navire Louisiana, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 30 rue Vieille-Levée.

Figues fraîches de Smyrne, en tambours, demi do en caisses, à vendre à très bon prix pour clore une consignation, par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins

Dattes—25 cabas dattes nouvelles, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins

Savon de Manchester No 1, act. No 1 et Anglais—1000 caisses, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins

Amidon d'Oswego pur—250 caisses et 150 demi caisses, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins

Sucre pulvérisé et pains de sucre, en débarquement du navire Lawson et à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins

Thés—Impérial, Gunpowder, Pouchong et Oolong, 2000 colis assortis et de diverses qualités, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins

Café de Java et de Moka, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins

Farine—500 barils superfine et extra de St Louis, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

Maqueraux—50 barils maquereaux No 3 de rivage, en débarquement du navire Wm Sprague et à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 & 58 Vieille Levée

Beurre—30 colis Goshen extra, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

Porc—300 barils Mess, M. O. et prime, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

Whiskey—100 barils whiskey extra de Wilson et de Smith, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

Bœuf—100 barils mess et prime, 50 do mess pour familles, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

Riz—30 boucauts riz prime de la Caroline, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

Café—100 sacs St Domingo, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 & 58 Vieille Levée

Pommes de terre—300 barils pommes de terre à yeux violets et Mechanics, du Nord et de l'Ouest, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

Porc en grenier—A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 & 58 Vieille Levée

MAILLOT & SON,

No. 124, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eaux de vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.

Huile de ressine, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

VENTES A L'ENCAN.

Meubles pour cause de départ.

PAR E. GUINAULT, encanteur.

Jeudi, 16 avril 1857, à 5 heures du soir, il sera vendu au no [illegible] rue Bagatelle, entre Amour et Bons Enfans :

Un lot de meubles tels que : bois de lit, armoires, chaises, sofas, glaces, table de marbre, do à manger, pendules, lampes, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux. 15 av

Aux libraires et marchands de fournitures de bureau.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Jeudi, 16 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure des rues St Louis et Chartres, No 1[illegible], pour clore une consignation :

12 caisses papier d'écolier, dito à lettres, dito Cap, grand bleu, dito bleu et blanc rayé, papier en couleur et de cartes, un assortiment complet de papier et de cartes blanches qui seront vendus en lots au gré des acheteurs.

Conditions, comptant. 14 av

Trois belles résidences en briques rue des Magasins, Premier District.

PAR J. A. BEARD & CO.

J. A. BEARD, encanteur.

Samedi, le 18 d'avril 1857, à midi à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, il sera vendu à l'encan, la propriété dont suit la description.

Trois terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues des Magasins, Foucher, Delord et Poeyfarré, désignés sous les Nos 3, 4 et 5 et faisant face à la rue des Magasins—Les Nos 3 et 4 mesurant chacun 19 pieds 6 pouces 4 lignes et le No 5, 19 pieds 6 pouces de face à la rue, tous ayant la même profondeur de 113 pieds 2 pouces et ayant droit à l'usage d'une allée commune dans le fond, de 11 pieds 11 pouces de large.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur les dits terrains consistant sur chaque terrain) en une résidence en briques à deux étages, ayant 4 chambres, une cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres, grenier, magasin et écuries, bains, cuves, installation pour l'eau et cour pavée.

Le magasin et la chambre à bain sont en briques.

Conditions—Un quart du prix payable comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date jusqu'à échéance et à défaut de paiement à la dite échéance au taux de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les bâtisses et améliorations devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs par devant A. E. Bienvenu, notaire public. 3av

Jolie Résidence d'Eté à Lewisburg.

PAR H. PEYCHAUD & CO.

C. SAMORY, encanteur.

Samedi, 25 avril, il sera vendu à la Bourse St Louis, à midi—

Une jolie résidence d'été située en face du grand wharf à Lewisburg.

Le terrain mesure, au pied américain, [illegible] pieds de face au lac Pontchartrain, sur 195 pieds de profondeur et face à la rue Hickory. Sur le dit terrain il existe une belle maison de maître, construite sur des piliers d'environ 7 pieds de haut et formant une vaste et magnifique salle à manger et chambres au rez de chaussée [illegible] 5 chambres et d'une belle galerie [illegible]

Le wharf de Lewisburg vient d'être reconstruit et se trouve en face de la dite propriété.

On peut visiter pour la dite propriété à l'avance avant le jour de la vente à l'encan, [illegible] aux encanteurs.

Conditions—Moitié comptant et moitié à 6 mois de crédit. [illegible]

PAR DEVEZE & ST ROMES,

E. DE ST ROMES, encanteur

No. 12, Passage de la Bourse

Meubles français, récemment arrivés de Paris.

Il sera vendu à l'encan, lundi 20 avril, 1857, à 11 heures rue de Chartres No 123 entre les rues Conti et St Louis,—Un grand assortiment de meubles venant des premiers ateliers de Paris, confectionnés sous la direction de M. Barjon, [illegible] surpassant comme pour la bon goût tout ce qui a été fait [illegible]. En fait d'élégance et de bon goût [illegible] on ne pourra trouver rien de supérieur. La vente sera positive, le propriétaire étant décidé à s'en défaire à tout prix.

Armoires à glace, tables à cartes, tables à ouvrages, dits à glace, tables-canapé, fauteuils, piédestaux, tables vide-poche, tables [illegible], [illegible] et pianos, sofas, fauteuils, en acajou.

Bureaux en bois de palissandre, cedar, secrétaire à la Louis XIV.

Toilette commode à chemin [illegible] en acajou.

Glaces françaises, [illegible]

Aussi—Plusieurs lots de meubles [illegible]

Conditions—comptant. 1av

Magasins de très grande valeur convenable pour épiceries en gros, à l'angle des rues de la Commune et Tchoupitoulas.

A UN CREDIT LIBERAL.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. BEARD, encanteur.

Il sera vendu à l'encan à l'Arcade de Banks rue des Magasins, mercredi le 13 avril 1857, à midi, la propriété suivante dont la très grande valeur, après décrite, savoir.

Un terrain situé à l'angle des rues de la Commune et Tchoupitoulas, mesurant 62 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 134 pieds 2 pouces à face à la rue de la Commune sur environ 141 pieds sur la ligne de l'autre coté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, consistant en cinq magasins en briques à deux étages, occupés par MM Carter & Co et autres, sous bail expirant le 31 octobre prochain

Le tout suivant plan dressé par C. A. Hedin, architecte, qui sera exhibé à la vente.

Cette propriété est amplement d'être considérée et de très haute et la plus commerçable de la Nlle Orléans; son revenu annuel est de $8,300.

Le tout sera offert et vendu en bloc aux conditions suivantes : Un quart payable comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété et portant intérêt à 8 pour cent l'an de leur date jusqu'à échéance, et de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

La propriété devra être assurée et la police transférée au vendeur.

Les billets seront faits payables à la Banque de la Louisiane.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par-devant Theo. Guyol, notaire public. 10 avril

A vendre à l'amiable.

Le soussigné offre en vente à l'amiable un bel atelier d'esclaves, excellents négres et négresses, de champ, 10 jeunes femmes et 11 jeunes hommes [illegible]. Le tout sera vendu en BLOC à des terms avantageux.

J. A. BEARD & Co.

15 mars No 5 Arcade de Banks

Ouvriers cordonniers!

On demande de bons ouvriers cordonniers pour chaussures d'hommes, trouveront immédiatement de l'ouvrage en s'adressant à la manufacture de chaussures [illegible].

BLANCARD & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale

Nouveau.—Nouveau.

Un bel article, nouvelle et préparé à l'aide de notre machine patentée, parfaitement arrangé, de différentes qualités, qui vont être en bonne pour le débarrassage [illegible] en vente à très bas prix, s'adresser à [illegible] 14mar—1m CAMPBELL & BOURDEAUX

TOMBOLA.

On vend par souscription 10,000 billets, à $1, 275 lots gagnants, d'une valeur totale de $18,000, exposés rue Royale, No 161 et 163.

Les deux premiers lots sont deux propriétés situées rue St-Pierre, [illegible] de Marais. [illegible]

La tombola aura lieu sous la surveillance de [illegible] frais de dépenses.

Les autres lots se composent de magnifiques bracelets, parures en diamants, [illegible] en argenterie, [illegible] tableaux, fusils, pistolets, revolvers, [illegible] grand prix, montre en or, chaîne en or, bagues en or, meubles, etc. [illegible]

Chaque billet portera ma signature DOCTEUR

Toute personne prenant 10 billets aura droit à une Tombola, on aura un de gratification. 300 billets seront distribués aux bénéfices des enfants des [illegible].

Huile de Colza.

En débarquement du navire Laura, de Marseille, l'huile de Colza épurée de première qualité. Cette huile, excellente pour les lampes carcels et modérateur, est offerte en vente par F. MALLARD, 6, rue Royale

En débarquement du navire Laura de Barcelone—75 barriques vin Villanueva Marca Post, 30 barils vin Porto, 30 livres de safran. A vendre par PABLO GELPI, 20 mars 129 Vieille Levée

Sucres de la Havane—1200 caisses sucre blanc, jaune et brut, à vendre par MORENO FRERES, 21 fev 34 Vieille Levée

Seule agence des célèbres "Stocker des Iron Works", Tennessee,

Autrefois Stewart & Dick, maintenant Lewis, Bruin & Co.

Réduction—à [illegible] et de cylindres à sucre;

De 24 pouces à 72 pouces [illegible], $1 25 par pouce de diamètre—De 26 pouces à 42 pouces, inclusivement, $1 par pouce de diamètre—De 36 pouces à 34 pouces, [illegible], 75 cents par pouce de diamètre.—Pour les fours, [illegible] et $60, selon la dimension.—Pour les barres de grilles, 4 cts la livre.

E. F. LAVILLEBEUVRE, 12, rue Union, entre Royale et Chartres

20 dec

REMÈDE WASHINGTON

Les remèdes Washington

Composés purement de végétaux.

Ces remèdes, bien qu'ils ne soient connus que depuis peu de temps, sont adoptés partout. On les doit quelques-unes des guérisons les plus extraordinaires, la guérison de personnes que les médecins les plus distingués avaient condamnées.

Les remèdes Washington sont au nombre de quatre, savoir :

Le Washington Purifier,

Employé avec le

Washington Salve,

guérit radicalement les maladies suivantes :

Scrofules,	*Lèpre,*
Syphilis,	*Scorbut,*
Teigne,	*Panaris,*
Gale,	*Dartres,*
Vieilles plaies,	*Ulcères scrofuleuses,*
Panaris,	*Maladies mercurielles,*
Hemorroïdes,	*Erysipèles,*
Fistules,	*Charbon,*
Gale de chien,	*Maladies de la peau,*

Et toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.

Les remèdes Washington pour les Rhumatismes intérieures et extérieures.

Sont infaillibles contre les maladies suivantes :

Rhumatismes,	Foulures,
Brulures,	Engelures,
Courbatures,	Croupe,
Douleurs au côté,	Plaies,
Enflures inflammatoires,	Torticolis,
Douleurs à l'estomac,	Oignons,
Esquinancie,	Bosses,
Goutte,	Contusions des nerfs,
Névralgie,	Paralysie.
Meurtrissures,	

Dans tous les cas où un stimulant externe est nécessaire, l'Onguent Washington pour les rhumatismes est supérieur à toutes les autres préparations.

Les remèdes Washington seront vendus dorénavant aux prix suivants : le Salve et l'Onguent dans des boîtes de 50 cts et d'une piastre, le Purifier et le Remède Intérieur, pour les rhumatismes, dans des bouteilles d'une et de deux piastres.

A vendre, en gros et en détail, au DEPOT DES REMEDES WASHINGTON, No 103, rue Poydras, Nlle-Orléans.

MICKLEJOHN & Co, seuls propriétaires.

A vendre également par J WRIGHT & Co, et 2 fev—6m v et s O O WOODMAN

Aux Pharmaciens.

12 douzaines sondes assorties, gomme élastique,
12 do bougies do do do.
12 do seringues et injection do do.
12 do pessaires assortis do do.
6 do urinoirs à compagne do do.
6 tamis à tambour, en soie et en crin, de tous les numéros.
1 do balances françaises (nouveau modèle)
6 do boîtes élégantes, garnies.
12 do bas élastiques (Leperdriel,))
12 do molleta élastiques (Leperdriel,))
12 do paquets de [illegible] (Leperdriel.))
A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co,
13 av Encoignure Royale et St-Philippe

X. LAMBERT,

IMPORTATEUR ET MARCHAND

D'eaux-de-vie françaises,

De Vins, de Liqueurs étrangères et du pays, &c.

No 62, rue des Magasins,

Nouvelle-Orléans

Nouvel envoi.

Nous venons de recevoir une caisse de cette Véritable Poudre de Riz avec et sans parfum que les dames peuvent avoir toujours sûre de l'avoir très fraîche, parce que nous en recevons par chaque steamer. A vendre en gros et en détail par A. ROCHEREAU & Co, no 18, rue du Canal, près Chartres

Vinaigre de vin blanc—75 barils vinaigre, à vendre par NUMA LACOSTE & CO, 147, Royale

Sel Gemme—Quelques barils, en magasin et à vendre par, LANGE & GONZALES, 11, Front Levée, près Bienville